

## **CONDITIONS GENERALES – PROGRAMME DE PARRAINAGE VASCO**

Les présentes Conditions Générales définissent les règles permettant au Parrain et au Filleul de bénéficier des avantages du programme de parrainage VASCO.

### **1. Dispositions générales**

- Le programme est réservé aux personnes majeures, juridiquement capables, et disposant d'un compte VASCO.
- Le Parrain doit avoir déjà acquis un vélo Vasco Explorer pour être éligible au programme.
- Le Parrain et le Filleul doivent être des personnes physiques distinctes.
- Le Parrain peut être un client existant et le Filleul un nouveau client ou un client existant.

### **2. Participation**

Pour parrainer, le Parrain doit :

1. Cliquer sur le lien « Parrainer un ami »
2. Remplir le formulaire
3. Recevoir son code de parrainage par email

### **3. Partage du code**

- Le Parrain peut partager son code avec un maximum de 5 amis.
- Le code est strictement personnel et ne peut être diffusé sur des canaux publics (réseaux sociaux, forums, etc.).
- Toute utilisation commerciale ou abusive est interdite.

### **4. Avantages**

Pour le Parrain :

- Le Parrain reçoit un bon d'achat valable sur le site [vascomobility.com](http://vascomobility.com)
- Le bon est crédité sous 48 heures après que le Filleul ait utilisé le code lors de sa première commande validée.
- Le bon est utilisable une seule fois, non cumulable avec d'autres promotions, et non applicable sur le leasing.
- Si le montant du bon dépasse la valeur du produit choisi, la différence est perdue et ne peut faire l'objet d'un remboursement ou avoir.

Pour le Filleul :

- Le Filleul bénéficie d'un avantage (bon d'achat) lors de sa première commande.
- Les mêmes conditions de validité et non-cumul s'appliquent.

## 5. Annulation

- Si la commande du Filleul est annulée avant validation, le parrainage est nul.
- Si elle est annulée après attribution du bon, VASCO se réserve le droit de retirer ou facturer l'avantage.
- Toute tentative d'annulation frauduleuse entraîne la suspension du programme pour le Parrain et/ou le Filleul.

## 6. Fraude et suspension

VASCO se réserve le droit de suspendre ou exclure du programme toute personne ne respectant pas ces conditions ou en cas de fraude.

## 7. Modification

VASCO peut à tout moment modifier ou mettre fin au programme. Les bons déjà émis restent valides.

## 8. Clause de responsabilité

VASCO ne pourra être tenu responsable en cas de dysfonctionnement technique, d'erreur humaine, ou d'interruption temporaire du programme. La responsabilité de VASCO est limitée aux avantages prévus par le programme.

## 9. Clause RGPD

Les données personnelles collectées dans le cadre du programme de parrainage sont utilisées uniquement pour la gestion du parrainage et conformément à la politique de confidentialité de VASCO. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données en contactant [contact@vascomobility.com](mailto:contact@vascomobility.com).

## 10. Litiges et juridiction

En cas de litige relatif au programme de parrainage, la loi française s'applique et le tribunal compétent est celui de Paris.